

DA 069 – 21.02

**CRÉDIT BRUT DE CHF 100'000.00 POUR LE CHANGEMENT DES BORNES DE PAIEMENT, DES TOURNIQUETS D'ENTRÉE DE LA PISCINE DU LIGNON ET DU LOGICIEL INFORMATIQUE DU SERVICE DES SPORTS**

Mesdames et Messieurs les Conseillers municipaux,

Le système d'accès à la piscine du Lignon, comprenant les tourniquets et les bornes de paiement, date de plus de 20 ans et devient obsolète. Il devient important de le remplacer et d'améliorer le système de réservation en faisant l'acquisition d'un logiciel informatique adapté et plus performant, compatible également avec les autres infrastructures sportives de la commune.

En effet, les tourniquets d'accès à la piscine du Lignon se bloquent régulièrement et les bornes de paiement, situées actuellement dans le hall, ne fonctionnent pas correctement. Elles sont régulièrement désactivées et ne garantissent pas l'achat de tickets d'entrée durant la fermeture de la caisse et du secrétariat.

En outre, les installations d'accès ainsi que le logiciel informatique actuellement utilisé n'ont pas permis, durant la crise sanitaire à la piscine du Lignon, de gérer les entrées et les réservations durant les périodes de restriction d'accès.

De plus et depuis maintenant 9 ans, le Service des sports utilise un logiciel informatique qui gère les réservations, les paiements et les accès à nos installations sportives, avec différentes tâches spécifiques à chaque emplacement.

Dès l'installation de ce système de réservation et de paiement, une instabilité technique et des problèmes récurrents ont été répertoriés, tant aux tennis qu'à la piscine du Lignon. De nombreuses séances se sont alors tenues entre les Services des sports, de l'informatique et le directeur de la société en charge du logiciel, pour pallier les défauts rencontrés.

Si certaines problématiques ont été résolues lors de ces rencontres, de nouvelles apparaissent, liées soit à l'obsolescence du logiciel, soit à d'autres complications. En conséquence, aucune amélioration notable n'a pu être constatée depuis des années. Ces problèmes répétitifs ont généré de nombreuses plaintes des utilisateurs et des difficultés opérationnelles.

Dans les grandes lignes, voici ci-dessous un aperçu des problèmes récurrents et importants non résolus :

- Des problèmes surgissent régulièrement lors de la lecture des cartes d'accès et du passage aux tourniquets de la piscine du Lignon ; les clients se retrouvent, soit bloqués et dans l'impossibilité d'accéder au bassin, soit au contraire peuvent y accéder alors que la piscine est fermée.
- Les bornes de paiement situées dans le hall de la piscine du Lignon ne fonctionnent pas correctement et sont régulièrement désactivées ; les clients se retrouvent dans l'impossibilité d'acheter un ticket d'entrée durant les horaires de fermeture de la caisse et du secrétariat.
- Les lenteurs et déconnexions du système sont permanentes ; il en découle un mécontentement de la clientèle, qui doit patienter, et des risques d'erreurs de caisse pour le personnel lors des déconnexions.

Crédit brut de CHF 100'000.00 pour le changement des bornes de paiement, des tourniquets d'entrée de la piscine du Lignon et du logiciel informatique du Service des sports

- Le site internet communal, proposant la réservation des courts de tennis et de badminton aux possesseurs d'abonnements, ne fonctionne pas, sans raison particulière pour la plupart des clients ; ces derniers se voient dans l'impossibilité d'effectuer leur réservation en ligne.

Au vu de ce qui précède, il est indispensable de remplacer le système d'entrée de la piscine actuel ainsi que le logiciel informatique, afin d'améliorer le confort des usagers et limiter les files d'attente. Cela permettra également d'améliorer le système de réservations des autres infrastructures sportives de la Commune.

Les montants devisés ci-dessous sont issus d'une offre établie par une société que nous avons sollicitée pour la préparation de cette demande d'acquisition :

Désignation	Quantité	Coût à l'unité CHF	Coût Total CHF
Imprimante, système photo	1x	4'000.00	4'000.00
Automate de vente	2x	6'000.00	12'000.00
Option automate pour paiement par carte	2x	2'000.00	4'000.00
Contrôle d'accès	4x	11'500.00	46'000.00
Vente par internet	1x	8'500.00	8'500.00
Gestion de projet	1x	3'500.00	3'500.00
Formation	1x	4'000.00	4'000.00
Mise en service + installation	1x	8'000.00	8'000.00
Développement du site de réservation des tennis & badminton			10'000.00
<b>Coût Total TTC</b>			<b>100'000.00</b>

Crédit brut de CHF 100'000.00 pour le changement des bornes de paiement, des tourniquets d'entrée de la piscine du Lignon et du logiciel informatique du Service des sports

### PLAN PLURIANNUEL DES INVESTISSEMENTS (PPI)

La planification financière intentionnelle prévue au plan pluriannuel des investissements (PPI) 2021 est la suivante :

Désignation	Crédit à voter	Budget 2021
Piscine du Lignon - Changement des bornes de paiement, des tourniquets d'entrée et logiciel informatique	100'000.00	100'000.00

### COÛTS CONNEXES

Vous trouverez ci-dessous les coûts connexes liés à cette délibération administrative :

Nature	Désignation	Coût annuel
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	5'500.00
33	Amortissements du patrimoine administratif	10'000.00
34	Intérêts des engagements financiers à long terme	638.00
<b>TOTAL</b>		<b>16'138.00</b>

Au bénéfice de ces explications, nous vous recommandons, Mesdames et Messieurs les Conseillers municipaux, l'acceptation du projet de délibération ci-après.

Martin STAUB  
Maire

Vernier, le 25 janvier 2021

**DA 069 – 21.02**

**Délibération du Conseil municipal de Vernier**

relative à un

**CRÉDIT BRUT DE CHF 100'000.00 POUR LE CHANGEMENT DES BORNES DE PAIEMENT, DES TOURNIQUETS D'ENTRÉE DE LA PISCINE DU LIGNON ET DU LOGICIEL INFORMATIQUE DU SERVICE DES SPORTS**

Vu l'article 30, alinéa 1, lettre m, de la loi sur l'administration des communes du 13 avril 1984;

vu la nécessité de procéder au changement des bornes de paiement, des tourniquets d'entrée de la piscine du Lignon et du logiciel informatique du Service des sports ;

vu le rapport de la commission des sports du .... ;

sur proposition du Conseil administratif ;

le Conseil municipal

**décide :**

- 1 d'ouvrir au Conseil administratif un crédit brut de CHF 100'000.00 pour le remplacement des bornes de paiement, des tourniquets d'entrée de la piscine du Lignon et du logiciel informatique du Service des sports ;
- 2 de comptabiliser cette dépense dans le compte des investissements, puis de la porter à l'actif du bilan, dans le patrimoine administratif ;
- 3 d'amortir la dépense nette de CHF 100'000.00 au moyen de 10 annuités qui figureront au budget de fonctionnement sous la rubrique n° 34.33, dès la première année d'utilisation du bien estimée à 2021.

